

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 487

**Artikel:** Travail et récession : la participation après le pouvoir  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016353>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

soins d'un organisme privé se limitait aux villes de Genève, Lausanne/Prilly/Pully et Fribourg). Pas de chance donc, cette fois, pour les facteurs... qui allaient être déchargés, au moins dans les centres importants!

— Sous la pression des contingences financières, bien sûr, mais aussi du progrès technique, la presse de tous bords change de visage. Voyez les efforts par exemple, consentis par le Département missionnaire romand, Pain pour le prochain et l'Entraide protestante pour fournir à leurs 60.000 abonnés un magazine unique d'allure renouvelée, plus conforme à l'attente de lecteurs de l'âge de la communication de masse. Une seule publication pour trois

mouvements, consacrée au "témoignage évangélique, à l'entraide et à la coopération au développement", une impressionnante étape dans la mise en pratique de l'"œcuménisme protestant", comme l'écrit un abonné enthousiaste. "Terre nouvelle" (parution cinq fois par an — adresse utile: c.p. 136, 1000 Lausanne 9) bénéficie même pour son premier numéro d'une "lettre de lecteur" signée G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral; une lettre dont on vous livre la teneur "in extenso", à fins de méditation: "Je vous félicite pour votre action positive. Il est vrai que l'"émancipation" politique n'est pas toujours, il s'en faut, l'avènement d'une liberté réelle, encore moins de la prospérité et de l'équité sociale..." .

— La publicité politique dans les feuilles d'avis officielles gratuites des districts bernois a fait l'objet d'une nouvelle réglementation il y a quelques semaines. Dans la ville de Berne, les partis et groupes qui présentent des candidats à des élections auront droit à une publication gratuite de leur prose dans un volume fixe: 2500 mm sur une largeur de 10 colonnes (la largeur de la page); ils devront payer au tarif plein les lignes supplémentaires éventuelles.

— La revue "Werbung Publicité 79" qualifie de "très au dessus de la moyenne", l'annonce de l'Union syndicale publiée dans les quotidiens et magazines à grand tirage de Suisse alémanique contre la loi sur la formation professionnelle (vote des 2 / 3 décembre 1978).

#### TRAVAIL ET RÉCESSION

## La participation après le pouvoir

Malgré l'échec de 1976, lorsque la proposition de l'Union syndicale fut rejetée à la fois par le peuple et les cantons, l'idée d'une "participation" est toujours dans l'air.

Le mérite en revient, sur le plan parlementaire à deux conseillers nationaux, le socialiste fribourgeois Morel qui réagit aussitôt connu le verdict populaire et le PDC Egli, dont les initiatives ont contribué à maintenir les députés sous pression à ce chapitre (voir le compromis lénifiant concocté par la commission adhoc du National et adopté en octobre de l'année dernière).

Mais il y a plus fondamental. La récession, les travailleurs placés devant le fait accompli des licenciements ou des fermetures d'entreprises, tout un climat social concourt à raviver la nécessité d'une certaine forme de "participation", sous la forme d'un droit de regard -- ou davantage -- sur le ménage industriel et économique.

Dans "Le Monde du travail", le mensuel du Mouvement populaire des familles (adresse utile: rue Etienne-Dumont 1, 1204 Genève), livraison du mois de février, Jean Queloz propose une approche concrète de cette question d'actualité qui nous semble particulièrement justifiée et rejoindre les préoccupations réelles de tout un monde de salariés. Tentons de résumer son propos!

Point de départ: "La participation des travailleurs au conseil d'administration ne peut être un réel progrès que dans la mesure où, dans l'entreprise, les travailleurs détiennent un certain pouvoir et disposent de structures d'action aptes à faire que le délégué au conseil ne soit pas un "alibi" coupé de la base, mais un véritable représentant de celle-ci".

Point d'arrivée: "Les moyens existent pour reprendre un certain pouvoir dans les entreprises; leur mise en place dépend de la volonté qu'on a ou qu'on n'a pas d'atteindre ce but: au moment où le débat sur la participation des travailleurs est relancé et face aux graves menaces qui pèsent sur le monde ouvrier, n'y aurait-il pas lieu de s'interroger sur l'existence ou l'absence de

cette volonté au niveau des travailleurs et des organisations ouvrières?" .

Et Jean Queloz d'illustrer sa démarche d'un certain nombre d'exemples. Comment dans une entreprise où la commission d'entreprise était pratiquement ignorée par la direction, donc tenue dans l'ignorance de l'état de la santé de la société, elle trouva les moyens d'un contrôle en recueillant systématiquement les indications fournies par deux personnes, l'une travaillant au planning et par qui passaient les mises en fabrication, l'autre travaillant à l'expédition et qui avait connaissance des livraisons. Contrôle sur le volume des ventes, donc début du pouvoir. Comment, dans une autre entreprise, une personne du bureau commercial renseigna la commission d'entreprise sur la marche des affaires à plus long terme. Prémisses "simples" d'un début de participation et de volonté de contrôle ouvrier: tout ce qui se prépare au "sommet" helvétique n'aura de sens que si ces prémisses existent. Et c'est aussi en se tenant à cette base-là qu'on évitera que le débat sur la participation s'engue dans des abstractions plus ou moins romantiques comme ce fut le cas en 1976.